



Paris, septembre 2011

Cher(e) collègue,

J'ai le plaisir de vous annoncer le lancement d'un concours scolaire ayant pour sujet «Ma rencontre avec l'Art en lusophonie». Le thème proposé permettra aux élèves de l'école élémentaire, du collège et du lycée de s'exprimer, en s'inspirant de leurs connaissances sur l'Art dans le monde lusophone. Pour cette raison, le concours s'intitule **Viaj'Arte**.

ORGANISATION



Il s'agit d'un thème très ouvert qui concerne la lusophonie dans sa totalité et qui, dans son aspect de dialogue interculturel, ne manquera pas de susciter l'intérêt des élèves. Et ce d'autant mieux qu'il permet de conduire une recherche transversale et interdisciplinaire. C'est également l'occasion d'utiliser les nouvelles technologies d'information et de communication (TIC), dans la mesure où les travaux des élèves seront présentés sous forme numérique (CD-Rom, blog, vidéo, etc.).

Placé sous le haut patronage de l'Inspection générale de l'enseignement de portugais, ce concours est organisé par l'ADEPBA, grâce au mécénat d'entreprises - Império Assurances, Banque BCP - en collaboration avec l'Institut Camões. Il se déroulera pendant l'année scolaire 2011/2012.

J'espère que vous pourrez encourager vos élèves à participer à ce concours et conseiller ceux qui s'y inscriront. Chaque inscription sera individuelle mais les travaux seront réalisés collectivement par des groupes de 2 à 4 élèves. **Ces productions originales devront être expédiées avant le 30 avril 2012.**

MÉCÉNAT



Vous trouverez, joints à cette lettre, des affiches que nous vous laissons le soin d'apposer dans l'(les) établissement(s) où vous enseignez, ainsi que des enveloppes destinées aux parents de vos élèves de portugais, comportant une lettre, un dépliant/bulletin de participation et une enveloppe T.

Le règlement du concours et le bulletin de participation pourront aussi être téléchargés sur le site **www.concursolusofonia.org**.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 décembre 2011.

Dans le contexte actuel, l'enseignement du portugais a besoin d'affirmation et de reconnaissance. Ce concours participe à cette action en faisant preuve d'innovation et d'originalité et en mettant en avant la créativité de vos élèves. Le rayonnement du portugais passe aussi par cela.

Cordialement,

Christophe GONZALEZ
Président de l'ADEPBA



Paris, septembre 2011

Madame, Monsieur,
Chers parents d'élèves,

Choisir le portugais comme langue vivante, c'est offrir à votre enfant un atout important pour la réussite de ses études et pour sa future vie professionnelle. En effet, le portugais, langue officielle de 8 pays présents sur 4 continents, est utilisé par plus de 230 millions de personnes, comme langue maternelle, langue de communication ou langue d'affaires.

ORGANISATION



En adéquation, avec les programmes officiels du Ministère de l'Éducation nationale, nous avons décidé de mettre en place, pour l'année 2011/2012, la 2^e édition du Concurso Lusofonia, placé sous le haut patronage de **l'Inspection générale de l'enseignement de portugais**.



Cette année, le concours est intitulé Viaj'Arte : «Ma rencontre avec l'art en lusophonie». Il va permettre aux élèves de s'exprimer, de façon ludique, sur un thème de leur choix concernant l'art dans le monde lusophone.

L'organisation de ce concours a impliqué, compte tenu de son ampleur, de faire appel au mécénat de deux sociétés, afin de rassembler toutes les conditions de sa réussite. C'est ainsi que nous nous sommes rapprochés d'**Império Assurances** et de la **Banque BCP**, ces partenaires ayant manifesté le souci de contribuer à promouvoir la langue portugaise et les cultures lusophones en France.

MÉCÉNAT



Nous vous invitons à faire participer votre enfant à ce concours et nous faisons appel à vous pour devenir aussi des Ambassadeurs de la langue portugaise auprès de votre entourage. La poursuite de l'enseignement du portugais, dans les établissements du primaire comme ceux du secondaire, dépend aussi de l'engagement des parents d'élèves à choisir le portugais comme langue vivante à chaque étape de la scolarité de leurs enfants.



Vous trouverez ci-joint un dépliant comportant le règlement du concours et le bulletin de participation que vous devrez remplir, signer et retourner dans l'enveloppe T, **avant le 31/12/2011, pour valider l'inscription de votre enfant.**

Nous comptons sur votre participation active à cette initiative et nous vous prions d'agréer nos cordiales salutations.

Christophe GONZALEZ
Président de l'ADEPBA